



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mouvement spécifique académique (SPEA)

Fiche descriptive de poste

Division des personnels enseignants
Division de l'organisation scolaire
DOS 2

• **Classification - libellé : CEUP**

• **Nom établissement + UAI : LYCÉE FRANCOIS RABELAIS – IFS – SEP 0142164B**

• **Date d'effet : 1^{er} septembre 2026**

• **N° de support : 97990**

• **Discipline de poste (selon nomenclature EPP) : P8520 Hôtellerie-Service-Commercialisation**

• **Profil du poste : nature de l'enseignement spécialisé**

Poste d'enseignant en section européenne de langue anglaise.

• **Compétences requises**

- **principes d'enseignement spécifiques :**

Être capable d'enseigner tout ou partie du programme de sa discipline en anglais, en opérant des choix pertinents et en articulant l'enseignement dispensé en français et en anglais.

Aptitude à intégrer les enjeux de citoyenneté européenne, de mobilité et d'insertion professionnelle dans les séquences (interculturalité, adaptation à des contextes internationaux, codes du service à l'étranger).

- **aptitudes requises au plan pédagogique :**

Être en mesure d'adapter ses pratiques pédagogiques au regard des exigences d'un cours de langue vivante.

Veiller à prendre en compte l'approche communicative.

Adosser ses pratiques évaluatives au cadre européen commun de référence pour les langues.

Travailler en équipe pluridisciplinaire (langues vivantes, autre PLP HR, assistant de langue...) pour construire des parcours européens cohérents sur le cycle de formation.

- **maîtrise professionnelle ou méthodes :**

Être titulaire de l'examen de certification complémentaire.

Poursuivre sa formation en langue vivante, et plus généralement sa formation de professeur de DNL.

Être capable de trouver la documentation nécessaire dans la langue de la section.

Travailler de concert avec les collègues de langue dans la définition du rôle complémentaire de chacun et dans les pratiques de co-évaluation.

Capacités à monter, piloter, évaluer un projet européen (partenariats, conventions, dossiers de mobilité type Erasmus+, suivi des stages à l'étranger, communication interne et externe).

- **Diplômes** (*les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire*) :

Les personnels peuvent faire acte de candidature sous réserve d'être titulaire du CAPLP hôtellerie-restauration – option service et commercialisation et de la certification complémentaire en enseignement langue anglaise dans une discipline non linguistique.

- **Expérience professionnelle** (*candidature soumise à une condition d'ancienneté d'exercice*)

- **Observations complémentaires**

L'enseignant doit être en mesure :

- de participer, activement, à la promotion et au rayonnement de la section européenne de l'établissement

- de concevoir et piloter un projet structurant d'ouverture européenne : parcours européen en restauration, mobilité des élèves (PFMP à l'étranger, Erasmus+), accueil de partenaires européens, valorisation des compétences linguistiques et professionnelles.